

avoit été assignée sur les premiers subsides que le Parlement accorderoit après le 10. Octobre 1747. Elle a accordé de plus 571 mille 827 livres sterl. pour compenser les non-valeurs des sommes accordées pendant l'année dernière. Tout cela s'accorde non-obstant les dettes de la Nation qui sont à un très-haut point, puisque, suivant l'état de ces dettes qui a été remis devant la Chambre des Communes, elles montoient le 31. Décembre 1746, à la somme de 59 millions 356 mille 497 livres sterl. Que depuis ce tems-là jusqu'au 30. Septembre 1747, elles se sont accrues jusqu'à 66 millions 210 mille 408 livres sterlings. Que les dettes contractées pour les dépenses de la Marine, montoient le 31. Décembre 1746, à 5 millions 233 mille 746 livres sterl. Qu'elles ont augmenté dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis ce tems-là jusqu'au 30. Septembre 1747, de 394. mille 324. liv. sterl. Qu'on en a acquitté par un million de liv. sterl. pendant le même intervalle. Et que le 30. Septembre 1747, on comptoit que les dettes de la Nation, avec celles de la Marine, montoient à la somme de 70 millions 605 mille 975 livres sterlings, dont les intérêts comptés à 4 pour cent, montent par an à 2 millions 824 mille 239 liv. sterl.

VII. Quoique la Sentence de mort du Sr. Enée Macdonald, Banquier du Prétendant, dont il a été fait mention dans nos derniers Mémoires, eut été prononcée le 29. Décembre, pour être exécutée le 23. Janvier, elle ne l'a pas encore été. Comme le Sr. Macdonald a été recommandé à la clémence du Roi, on pense que S. M. aura fait quelque changement à cette sentence. Elle vient de faire expédier un pardon formel en faveur du

Lord